



PROCEDURE CREATION OU RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Pour la saison 2021-2022 les documents médicaux à produire sont :

- Mineurs

:Pas de certificats médicaux pour création et renouvellement mais questionnaire de santé, Certificat médical à produire si vous avez répondu oui à 1 ou plusieurs questions,

Si certificat médical

Je vais chez mon médecin pour lui faire remplir le certificat d'aptitude à la pratique du handball en compétition. SEUL LE CERTIFICAT TYPE EST VALABLE !
Il est téléchargeable en page d'accueil du site web du ESPRIT LONS HANDBALL

L'autorisation parentale

Je complète, signe et fait signer au licencié l'autorisation parentale de dépistage. Le document type de cette autorisation est téléchargeable en page d'accueil du site ,

Une photo d'identité récente , la photo est valable 3 ans si son format est conforme.

Ma carte d'identité

Je dois fournir une copie du recto (côté de la pièce où se situent la photo et la nationalité) de ma carte d'identité. En cas de renouvellement de licence, la copie de la carte d'Identité déjà fournie reste valable

Majeurs

Création :

le certificat d'aptitude à la pratique du handball en compétition. SEUL LE CERTIFICAT TYPE EST VALABLE !

Il est téléchargeable en page d'accueil du site web du ESPRIT LONS HANDBALL SI MÉDECIN REMPLAÇANT il faut son numéro d'agrément, plus le tampon du médecin remplacé

Une photo d'identité récente , la photo est valable 3 ans si son format est conforme.

Ma carte d'identité

Je dois fournir une copie du recto (côté de la pièce où se situent la photo et la nationalité) de ma carte ,

RENOUVELLEMENT

Certificat médical si antérieur au 1^{er} juin 2019 à refaire

Il est téléchargeable en page d'accueil du site web du ESPRIT LONS HANDBALL SI MÉDECIN REMPLAÇANT il faut son numéro d'agrément plus le tampon du médecin remplacé

ou questionnaire de santé si certificat fait après le 1^{er} juillet 2019

DOCUMENTS A PRODUIRE (à numériser au format JPEG, PNG ou GIF)

La numérisation de ces documents permettra de les télécharger (incorporer) sur le site de la fédération.

PROCÉDURE

La procédure demeure globalement inchangée.

1/ C'est le club qui saisit une demande (création, renouvellement ou mutation) dans l'application « Gesthand » avec le nom du licencié.

2/ Le licencié reçoit un e-mail en provenance de la Fédération Française de Handball (surveiller également que le message ne se trouve pas dans les indésirables). Il suffit alors de cliquer sur le lien « Compléter le formulaire ». Vous accédez directement vers la page qui concerne la licence à traiter.

Le licencié renseigne et finalise sa demande de licence ou de renouvellement.

Pour cela, il renseigne la date de son certificat médical produit il télécharge les documents manquants avant de finaliser sa demande.

Les documents nécessaires peuvent être selon les cas : pièce d'identité, photo, attestation de santé complétée et signée, certificat médical, autorisation parentale). Il atteste avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et aux garanties IA. Il conserve strictement son questionnaire de santé.

Une fois tout renseigné, il clique sur « Valider ». Il reçoit alors un e-mail informant que la demande de licence est partie au club.

Le licencié devra se rendre aux permanences du club qui seront assurées fin août et début septembre pour effectuer le paiement . Les dates et horaires des permanences seront publiés sur le site du club.

Attention, aucune licence ne sera délivrée par le club sans le paiementet sans Licence, pas de match !

Après finalisation de la licence par le club, la validation est effectuée par la ligue.

Vous recevez votre licence par mail... **Bonne saison avec le ESPRIT LONS
HANDBALL**